

Le Prix de  
**l'Île**

La  
**Fierté**  
orléanaise

## Une fierté partagée

Au fil des ans, la population de l'île d'Orléans a démontré un enthousiasme croissant et une fierté grandissante envers la conservation et la mise en valeur de son patrimoine bâti et de ses paysages ruraux exceptionnels. Créé en 1991, le Prix de l'Île est né de la concertation et de la collaboration de plusieurs organismes soucieux d'assurer la conservation et la mise en valeur de cet arrondissement historique unique au Québec. Le Prix vise à rendre hommage à tous ceux et celles qui, par la qualité de leurs interventions, contribuent à préserver, à améliorer et à mettre en valeur leur milieu de vie incomparable. Un Prix de l'Île, des 1<sup>ers</sup> Prix et des mentions sont décernés chaque année aux responsables d'interventions exemplaires dans cinq catégories : Restauration, Rénovation et agrandissement, Construction neuve, Enseigne et Aménagement extérieur. Force est de constater que les réalisations des lauréats du Prix de l'Île ont eu un effet d'entraînement bénéfique dans l'ensemble des municipalités de l'Île.

Décernés tous les cinq ans, les Prix de la Fierté orléanaise honorent les forces vives de l'île d'Orléans. Par leurs activités, les lauréats contribuent à l'amélioration de la qualité de vie ainsi qu'à la sauvegarde, à la mise en valeur et au rayonnement de l'île d'Orléans. Leur contribution exceptionnelle, réalisée dans un esprit de concertation et de respect de l'environnement, est récompensée selon cinq catégories : Innovation, Relève, Arts, métiers d'art et métiers traditionnels, Culture et Patrimoine. Un Grand Prix est également décerné.

Le Gala des Prix de l'Île et de la Fierté orléanaise 2005 a été organisé par trois organismes du milieu : la MRC de L'Île-d'Orléans, le CLD de l'Île d'Orléans et la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans. Sa réalisation a été rendue possible grâce au support et à la collaboration de plusieurs partenaires et commanditaires dont l'implication est saluée ici.

### Félicitations à tous les lauréats !

#### Le jury du Prix de l'Île 2004-2005

Pour cette 14<sup>e</sup> édition du Prix de l'Île, le jury était composé de :  
M<sup>me</sup> Élise Prémont, membre du conseil d'administration, CLD de l'Île d'Orléans  
M<sup>me</sup> Anne Lachance, membre de la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans  
M. Claude Dubé, architecte et urbaniste, membre de la Commission des biens culturels du Québec et professeur à la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels de l'Université Laval  
M. Jean-Michel Schembré, agent culturel, CLD de l'Île d'Orléans, agent Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP)  
M. Roger Chouinard, architecte, MRC de l'Île d'Orléans

#### Le jury du Prix de la Fierté orléanaise 2005

Pour cette 2<sup>e</sup> édition du Prix de la Fierté orléanaise, le jury était composé de :  
M. Paul Coulombe, de Saint-Laurent  
M<sup>me</sup> Linda Lemelin, de Saint-François  
M<sup>me</sup> Gisèle Laverdière, de Sainte-Famille  
M<sup>me</sup> Nicole Bédard, de Saint-Pierre  
M. Pierre Lahoud, de Saint-Jean  
M. Fernand Choquette, de Sainte-Pétronille

# La Fierté orléanaise

## Grand Prix de la Fierté orléanaise

Le Grand Prix de la Fierté orléanaise est remis aux artisans d'un média communautaire né d'une concertation regroupant plusieurs organismes locaux et parrainé par les municipalités de l'Île. Dans l'esprit des initiateurs de ce projet, cet outil devait rassembler les forces du milieu derrière l'idée

## Les prix de la Fierté orléanaise 2005



Rangée avant de gauche à droite : M<sup>me</sup> Nicole Bédard (comité de rédaction), M<sup>me</sup> Diane Gosselin (CA), M<sup>me</sup> Monique Tailleux (CA) et M<sup>me</sup> Lina Labbé (représentante de Saint-François au CA). Rangée arrière de gauche à droite : M. Léo-Paul Desaulniers (CA), M. Louis Duclos (CA), M. Michel Rochon (représentant de Saint-Pierre au CA) et M. Pierre Pruneau (comité de rédaction).

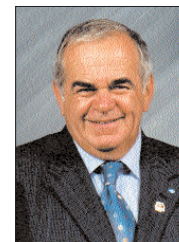
d'un territoire commun et d'une communauté d'intérêts. Au cours des années, il a progressivement fait sa place dans le cœur des Orléanais, développant un style propre et répondant aux aspirations du milieu. Outil de promotion et de rayonnement pour l'île d'Orléans, il contribue depuis son lancement, en 1996, au développement culturel, social et économique de la collectivité. Il reflète le dynamisme et le savoir-faire du milieu à travers le travail constant de ses collaborateurs bénévoles. Il a en outre remporté plusieurs prix, décernés par ses pairs en reconnaissance de sa qualité. Pour sa deuxième édition, le jury des Prix de la Fierté orléanaise 2005 est heureux de couronner les artisans du journal *Autour de l'île*.

### Mention spéciale aux bâtisseurs

Une mention toute spéciale est décernée à trois bâtisseurs dans cette catégorie prestigieuse. En effet, le jury n'a pu trancher devant la qualité exceptionnelle de leur engagement. Par leur implication dynamique dans toutes les sphères d'activité, par leur égal dévouement à toutes les causes de la communauté, ils illustrent l'amour inconditionnel et le respect du territoire orléanais et de ses habitants. Les défis qu'ils ont relevés sont innombrables. Leur esprit d'initiative est exemplaire. Leur sens de la concertation et de la coopération est édifiant. Le temps qu'ils accordent avec constance à la collectivité depuis nombre d'années ne se compte plus. Ils sont l'incarnation du génie de l'Île et ils sont célébrés aujourd'hui à juste titre comme trois bâtisseurs : M<sup>me</sup> Élise Prémont, de Sainte-Famille, M. Armand Ferland, de Saint-Pierre, et M. Jean-Pierre Turcotte, de Sainte-Famille.



M. Armand Ferland



M. Jean-Pierre Turcotte



M<sup>me</sup> Élise Prémont

### 1<sup>er</sup> prix catégorie Innovation

Afin de souligner les nombreuses années d'efforts soutenus en recherche et développement, le Prix de l'Innovation 2005 est remis à M<sup>me</sup> Marielle Gosselin et à M. Louis Gauthier, respectivement présidente et directeur recherche et développement de l'entreprise Les Fraises de l'Île d'Orléans, de Saint-Laurent. Après avoir été les premiers en Amérique du Nord à mettre en place des superficies commerciales de fraisiers à production continue, les responsables de cette entreprise agricole et leurs partenaires se sont rendus célèbres en créant, en 2003, la première variété de fraises nutraceutiques au monde : l'Authentique Orléans.



M<sup>me</sup> Marielle Gosselin



M. Louis Gauthier

### 1<sup>er</sup> prix catégorie Relève

Le Prix de la Relève 2005 est décerné à MM. Daniel et Guy Pouliot, de la Ferme Onésime Pouliot, à Saint-Jean. Après être allés voir « de l'autre bord du pont », comme ils disent, les deux jeunes hommes s'associent en 2001 pour reprendre la ferme familiale et l'agrandir. Avec chacun leur spécialité – agronomie et administration –, les frères Pouliot représentent la quatrième génération à porter le flambeau d'une tradition qui se décline maintenant en termes de modernité. Leur besoin d'innover et leur désir d'offrir des produits de qualité les poussent à diversifier leur production. Ils sont, entre autres, les seuls producteurs connus à produire commercialement la patate douce.



MM. Daniel et Guy Pouliot

### Mention catégorie Relève

Une mention spéciale dans la catégorie Relève est attribuée à M<sup>mes</sup> Anne et Catherine Monna, de Cassis de l'Isle ensorceleuse, à Saint-Pierre. De retour dans l'Île il y a cinq ans, après des études à Montréal et aux États-Unis, les deux jeunes femmes ont d'abord fait preuve d'imagination, de créativité et de passion en fondant La Monnaguette, un restaurant-terrace, et en développant une gamme de produits à valeur ajoutée originaux. Ces deux volets mettent en valeur les produits de la ferme familiale ainsi que d'autres produits de l'Île. Anne et Catherine Monna assurent la pérennité de la réputée entreprise agricole de transformation fondée par leur père, Bernard Monna, en prenant maintenant la relève de la cave à vin.



M<sup>me</sup> Anne Monna



M<sup>me</sup> Catherine Monna

## 1<sup>er</sup> prix catégorie Patrimoine

Le Prix du Patrimoine 2005 revient aux administrateurs, aux bénévoles et aux employés permanentes de la Fondation François-Lamy de Sainte-Famille. Au cours des cinq dernières années et sous la gouverne de deux présidents, cet organisme qui gère deux lieux d'interprétation reconnus par le ministère de la Culture et des Communications a fait montre d'une énergie et d'une détermination hors du commun, qui ne semblent pas vouloir s'essouffler. Sauvegarde et mise en valeur des éléments du patrimoine bâti dont elle est



propriétaire, création du parc des Ancêtres-de-l'Île-d'Orléans, élaboration d'une exposi-

Première rangée de gauche à droite : M. Claude Gagnon, M. Alex Blouin, M<sup>me</sup> Bibiane Tremblay. Deuxième rangée de gauche à droite : M. Yvon Létourneau, M. Jean Rompré, M. Jean-Charles Paquet, M. Jean-Pierre Turcotte, M. Marcel Houde (absente M<sup>me</sup> Diane Marcoux).

tion permanente, restructuration administrative, mise en place d'activités culturelles, implication exceptionnelle dans le milieu sont au nombre des actions exemplaires menées par l'équipe de la Fondation dans un esprit de concertation et de coopération.

## Mention catégorie Patrimoine

Dans la catégorie Patrimoine, une mention spéciale est accordée aux administrateurs et au directeur du Parc maritime de Saint-Laurent, ainsi qu'à l'artisan chaloupiier Pierre Legault. Le jury souhaite saluer ainsi le travail des gestionnaires de ce lieu d'interprétation, reconnu par le ministère de la Culture et des Communications. Voué à la survie et à la mise en valeur du patrimoine maritime du Québec, le Parc maritime suit sa vocation par



l'entretien de la chalouperie Godbout, bien culturel classé, et par l'organisation d'activités d'interprétation. Cette mention s'adresse également au chaloupiier qui, en accomplissant devant les visiteurs les gestes séculaires de l'artisan, assure la survie d'un savoir-faire exceptionnel et le maintien d'une tradition menacée.

## 1<sup>er</sup> prix catégorie Culture

Musique de chambre à Sainte-Pétronille, un acteur dynamique et constant du milieu culturel orléanais, remporte le Prix de la Culture 2005. Depuis maintenant 22 ans, l'organisme offre aux résidents de l'Île et aux visiteurs l'occasion de vivre des moments musicaux privilégiés dans un climat de complicité et d'intimité qui reflète le savoir-être orléanais. Maintes fois primés et toujours d'un grand intérêt, les concerts donnés à l'église de Sainte-Pétronille obtiennent saison après saison un succès et une visibilité qui dépassent la



De gauche à droite : M<sup>me</sup> Hélène Lee-Gosselin, M. Jacques Grisé, M<sup>me</sup> Chantale Cormier, M. Martin Lee-Gosselin, M. György Terebesi, M<sup>me</sup> Sophie Terebesi, M. Bernard Gilbert (absent M. Jean-Marie Cloutier).

seule région. Cette réussite, l'organisme la doit en bonne partie à son directeur artistique, mais aussi aux efforts exceptionnels de ses bénévoles et aux nombreux partenaires privés et publics dont il a su s'entourer. Tous ces éléments assurent la tradition d'excellence de Musique de chambre à Sainte-Pétronille, dont la notoriété procure à l'Île un rayonnement artistique et culturel unique.

## 1<sup>er</sup> prix catégorie Arts, métiers d'art et métiers traditionnels

Le Prix des Arts, des métiers d'art et des métiers traditionnels 2005 est décerné à M. Guy Bel, ferronnier d'art de Saint-Laurent et poète du feu de forge. Cet artiste participe largement et depuis de nombreuses années à la réputation de qualité et d'authenticité de la production orléanaise. C'est un passionné des techniques traditionnelles, qu'il place depuis 35 ans au centre de sa démarche artistique. Les jurés des Prix de la Fierté rendent hommage à cet artiste d'exception, qui a su tout au long de sa carrière mettre son talent et sa créativité tant au service de l'art qu'à celui de la restauration du patrimoine. Son œuvre parle pour lui !



## Mention catégorie Arts, métiers d'art et métiers traditionnels



Dans la catégorie Arts, métiers d'art et métiers traditionnels, une mention spéciale est accordée à M. Yves Robitaille, de Saint-François. L'artiste a choisi de développer une forme très personnelle d'art populaire dans un environnement étroitement lié au caractère particulier de sa production. La facture et les jeux de couleurs de ses œuvres s'inscrivent dans la tradition de l'art naïf québécois. Il travaille à partir de bois de récupération dont il exploite la surface brute, la raffinant avec la même ferveur et le même savoir-faire qu'il démontre dans l'accueil personnalisé de sa clientèle. Attirant chaque année de nombreux collectionneurs, M. Robitaille participe au rayonnement exceptionnel de la communauté artistique de l'Île.



## LE PRIX DE L'ÎLE 2004-2005

M<sup>me</sup> Ginette Leblond  
et M. Marc-André Fortin  
1794, chemin Royal  
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Le Prix de l'Île 2004-2005 est décerné à M<sup>me</sup> Ginette Leblond et à M. Marc-André Fortin pour les remarquables travaux de restauration réalisés sur leur maison patrimoniale, au cœur du village de Saint-Jean. Érigée vers 1840, cette maison a retrouvé toute son élégance classique grâce aux travaux de restauration de la toiture, des ouvertures traditionnelles, des galeries et des revêtements de peinture. Le jury tient à souligner la qualité d'exécution des travaux et surtout le soin constant apporté à la conservation et à la mise en valeur des caractéristiques patrimoniales de la résidence.



### 1<sup>er</sup> Prix



Catégorie *Restauration*

M<sup>me</sup> Claire Pageau  
143, chemin du Bout-de-l'Île  
Sainte-Pétronille

Sans aucun doute l'une des plus vieilles résidences du village de Sainte-Pétronille, le manoir Gourdeau, dont la construction remonte à la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, a fait l'objet d'une restauration tout à fait exemplaire au cours des trois dernières années. Ce magnifique bâtiment en pierre était dans un état de détérioration fort avancé. Les travaux de restauration des murs en pierre, la réparation et la remise en état de la charpente, la réfection de la toiture et la reconstruction de la cheminée, des galeries et de la cuisine d'été ont permis à la fois de sauver cette résidence et de la mettre en valeur sur son site exceptionnel. Le jury a été impressionné par la qualité d'exécution des travaux et par l'ampleur du défi relevé avec succès par la propriétaire.



### 1<sup>er</sup> Prix



*ex æquo* Catégorie *Restauration*

M. Donald Bouchard et M<sup>me</sup> Lise Roy

Vignoble Isle de Bacchus  
1071, chemin Royal  
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Située à l'entrée du village de Saint-Pierre, cette ancienne dépendance agricole, construite aux abords d'une maison datant de la fin du Régime français, a été brillamment récupérée, restaurée et réutilisée pour les besoins du vignoble Isle de Bacchus. Le jury a été impressionné par la réutilisation originale de l'ancien hangar et aussi par la qualité d'exécution des travaux de restauration et de recyclage. De plus, le jury tient à souligner le soin apporté à tous les détails, que ce soit l'aménagement extérieur, l'affichage ou la mise en valeur des composantes architecturales intérieures et extérieures du bâtiment ancien.



### Mention



Catégorie *Restauration*

M<sup>me</sup> Nancy Gagnon  
1286, chemin Royal  
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

Cette résidence du village de Saint-Laurent, construite dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, a retrouvé ses composantes d'origine grâce aux travaux de restauration et de mise en valeur des ouvertures traditionnelles et à la remise en état complète de l'ancienne cuisine d'été. Le jury a entre autres remarqué la qualité des travaux de restauration de cette cuisine, dont la toiture a été recouverte de tôle à la canadienne, le revêtement des murs en clin de bois, sans oublier le soin apporté à l'ornementation des ouvertures.



---

**Mention**

Catégorie Restauration

**M. Alain Deslauriers et M<sup>me</sup> Johanne Bouchard**

3974, chemin Royal

Sainte-Famille

Au cœur du village de Sainte-Famille, cet ancien hangar côtoie une magnifique résidence patrimoniale en pierre datant de 1690. Les propriétaires ont relevé avec succès le défi de sauver l'ancien bâtiment agricole, désuet et envahi par une végétation dense. Ils ont choisi de le recycler en garage et en remise, tout en préservant ses caractéristiques architecturales d'origine.



---

**1<sup>er</sup> Prix**Catégorie *Rénovation et agrandissement***M. Andrew Webb**

140, chemin du Bout-de-l'Île

Sainte-Pétronille

Au cours des cinq dernières années, cette maison située au cœur du village de Sainte-Pétronille a subi une transformation étonnante. Les plus récents changements apportés par les actuels propriétaires ont contribué à en rehausser considérablement le caractère architectural. L'ajout d'une galerie couverte sur toute la périphérie du rez-de-chaussée a permis d'intégrer harmonieusement la maison à son site et à son voisinage immédiat. L'aménagement paysager aux abords de la nouvelle galerie mérite d'être souligné, puisqu'il contribue à la mise en valeur de l'ensemble de la résidence.



---

**Mention**

Catégorie Rénovation et agrandissement

**M. Robert Paquet  
et M<sup>me</sup> Michelle Beaulieu**

3518, chemin Royal

Sainte-Famille

Construit en 1935 en bordure d'une rivière du village de Sainte-Famille, cet ancien chalet a fait l'objet d'une intervention de rénovation et de mise en valeur exceptionnelle. Fortement détériorées, les fondations et la base des murs du chalet ont dû être entièrement remplacées. Le jury tient à féliciter les propriétaires pour cette rénovation réussie.

L'emploi d'un revêtement en bois, la récupération et le réemploi de fenêtres de type traditionnel, de même que la qualité des détails d'ornementation contribuent à mettre en valeur et à rehausser le caractère de l'ancien chalet.



---

**1<sup>er</sup> Prix**Catégorie *Enseigne***M. Jean-François Émond**

La Ferme d'Oc

4495, chemin Royal

Sainte-Famille

Cette enseigne en bois sculpté annonçant La Ferme d'Oc a suscité les éloges du jury, particulièrement pour sa qualité d'exécution, son originalité et sa simplicité. Malgré des moyens fort simples et un format réduit, cette enseigne capte l'attention et transmet efficacement son message tout en s'intégrant de façon harmonieuse au contexte rural environnant.



## 1<sup>er</sup> Prix



### Catégorie *Construction neuve*

#### M. Jérôme Turgeon et M<sup>me</sup> Véronic Pelletier

31, rue Genest  
Sainte-Pétronille

Cette nouvelle résidence construite à Sainte-Pétronille remplace un ancien chalet érigé dans le secteur de villégiature au cours des années 1940 et agrandi vers la fin des années 1950. Elle s'inspire de l'architecture des maisons traditionnelles à toit mansardé caracté-

risant le village de Sainte-Pétronille. Le jury a trouvé fort intéressantes l'intégration du bâtiment à son site et la préservation du boisé. Il souligne également l'agencement et les proportions des volumes, l'utilisation du clin de bois comme revêtement, l'emploi d'ouvertures de type traditionnel et l'application d'éléments d'ornementation autour des ouvertures et à l'angle des murs.



## Mention



### Catégorie Construction neuve

#### M. Julien Milot et M<sup>me</sup> Catherine Daigle

90, côte Gosselin  
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

Sur un plateau boisé du village de Saint-Laurent, cette nouvelle résidence s'intègre fort harmonieusement au paysage. Le jury a remarqué la qualité de la composition et du traitement architectural de cette maison et il souligne l'effort des propriétaires pour respecter le boisé. La simplicité du volume, l'utilisation d'éléments caractéristiques de la villégiature de l'Île, la distribution et les proportions judicieuses des ouvertures, l'emploi de matériaux de revêtement de type traditionnel, l'ajout d'une galerie couverte en façade et débordant sur les côtés sont autant d'éléments favorisant l'intégration de la résidence à son environnement.



#### M<sup>me</sup> Lyne Bussière et M. Claude Roussel

79 A, rue d'Orléans  
Sainte-Pétronille



Cette maison construite à Sainte-Pétronille remplace un chalet désuet datant des années 1940. La nouvelle construction a été bâtie sur un site boisé bordé par un ruisseau. La conservation de l'environnement naturel, la simplicité de l'agencement des volumes, la reprise de certains éléments formels du contexte de villégiature et

l'aménagement paysager judicieux du terrain contribuent au succès de l'intégration de cette résidence à son milieu.

Environ 650 dossiers de demande de permis déposés à la MRC entre mars 2004 et août 2005 ont été examinés en vue de la sélection du Prix de l'Île 2004-2005. De ce nombre, 205 réalisations ont été retenues par

l'architecte de la MRC et ont fait l'objet d'une visite et d'un relevé photographique. Après analyse de leur admissibilité, 90 dossiers ont été présentés aux membres du jury en vue de la sélection finale.

Les œuvres offertes aux lauréats des premiers prix et des grands prix :



*L'oiseau de la fierté*,  
bronze d'Yves  
Bussières, sculpteur et  
peintre de Saint-Jean-  
de-l'Île-d'Orléans



Coq en fer forgé,  
œuvre de Guy Bel,  
ferronnier d'art de  
Saint-Laurent-de-  
l'Île-d'Orléans



Nichoïr de Marie-  
France Lavoie,  
artisane de Saint-  
Laurent-de-l'Île-  
d'Orléans



Raku de la série « Opéra  
comique », œuvre de  
Vincent Negrin, céramiste  
de Saint-François-de-l'Île-  
d'Orléans

Les promoteurs :



Les commanditaires et les partenaires :



La rigueur et l'audace  
en ingénierie



Municipalités  
de l'Île d'Orléans



Raymond Bernier,  
député de Montmorency

Michel Guimond,  
député de Montmorency—  
Charlevoix—Haute-Côte-Nord  
660-6776